

## LE 10 AOÛT...

Depuis le 14 juillet, jour où la Bastille avait été prise, depuis le 4 août, jour où la déclaration des droits avait été proclamée, les événements s'étaient précipités, rapides, tumultueux, pressés, de plus en plus graves, de plus en plus décisifs.

La politique de concorde et de conciliation inaugurée dans la nuit du 4 août avait été abandonnée. Le clergé subalterne et la petite noblesse d'abord favorables aux revendications dont ils croyaient bénéficier presque seuls, se repentaient de leur œuvre et réunissaient leurs efforts pour arrêter le mouvement et l'enrayer.

Une notable partie de l'*Assemblée législative* qui avait d'abord espérée conduire la Révolution ou la détourner à son profit, commençait à concevoir des inquiétudes sur ses conséquences. Les humanitaristes délicats, les philanthropes sensibles mais amis du luxe et de l'ordre, les modérés d'alors, l'opposition constitutionnelle ou dynastique de ce temps, effrayés de la tournure que prenaient les choses, demeuraient perplexes n'osant retourner à la monarchie qu'ils avaient outragée, ni se mêler au peuple dont ils avaient peur, accumulant mensonges sur intrigues, hypocrisies sur maladresses.

Le programme de la Révolution plus nettement formulé et défini, et la possibilité de triomphe pour les ambitions politiques, avaient fait éclore les partis. Mirabeau était mort, et comme les armes d'Achille, les hommes de parole se disputaient la popularité. Les Jacobins parlaient, les Girondins étudiaient ou rêvaient, le parti populaire agissait.

La misère était extrême; les rois sollicités par la crainte, leur propre intérêt et par les nobles émigrés, s'étaient coalisés contre le peuple français. Leur armées marchaient sur nos frontières. Des soldats mal armés, mal entretenus, étaient opposés en nombre insuffisant à l'envahissement du territoire. La cour conspirait avec l'étranger et soldait des troupes suisses au service du comte d'Artois. Les généraux trahissaient et le roi refusait de mettre la France en état de guerre et de défense, La Fayette s'était entendu avec le vieux maréchal Luckner et la fuite du roi était préméditée par eux.

Un immense complot se tramait contre la France. Un mois plus tard, si les projets de la cour avaient réussi, la nation surprise, trahie, vendue, livrée, envahie de toutes parts, divisée de toutes parts, divisée par les intrigues, affaiblie par la misère, le manque de vivres et de munitions, succombait, écrasée de tout côtés; la révolution était vaincue, la monarchie se vengeait des outrages du 21 juin.

Mais tout le monde sentait la gravité de la situation; l'instinct populaire, inquiet, surexcité, ne s'y trompait pas. Marat la dénonçait chaque jour, la voix de Danton, comme un tonnerre grondait annonçant une tempête, Vergniaud, Condorcet, Brissot, Sergent, Barbaroux, Chaumette, Momoro, Westermann et tous les chefs des sections préparaient par des moyens divers une lutte qui devait décider du sort de Révolution ou de la royauté.

Vergniaud commença le 3 juillet l'attaque de la monarchie et accusa le roi de trahison, les jours suivants on entendit des rapports sur l'état de la France et l'éminence des périls qui la menaçaient, le 11 juillet le président de l'Assemblée déclara la patrie en danger.

Dès six heures du matin le canon tonna d'heure en heure; des tentes furent dressées, des tables posées sur quatre tambours, et des officiers municipaux inscrivirent les enrôlements. C'était l'insurrection contre l'ennemi, en attendant celle contre les traîtres.

Le cri solennel du président de l'Assemblée législative et le canon d'alarme de Paris retentirent dans toute la France et y trouvèrent un formidable écho. Ce fut une explosion patriotique. Tout se leva, tout voulut partir. Le département de l'Hérault s'enrôla, municipalité en tête et forma la 32<sup>ème</sup> demi-brigade. Des enfants et des vieillards, des invalides même accouraient, demandant comme une grâce d'aller mourir à la frontière. Qu'importait la mort, c'était le salut et la liberté, on y marchait, radieux, en chantant. Quinze mille hommes s'enrôlèrent dans un seul jour.

Trois jours après c'était la fête de la Fédération. La fête eut un caractère de grandeur terrible et menaçante tempéré par le mépris pour l'autorité royale. On se compta au grand jour, sur la place publique et l'on se souvint du triomphe populaire dont cette date était l'anniversaire.

A partir de ce jour les choses allèrent vite. Les volontaires marseillais et bretons arrivaient à Paris semant l'enthousiasme sur leur passage électrisant les populations avec le refrain de la *Marseillaise*. Le 28 parut le manifeste de Brunswick date du 26, de Coblenz, rédigé de complicité avec la cour, et où la Prusse, ennemie alors de la Révolution, comme elle l'est aujourd'hui, y parlait de ce ton insolent qu'a conservé M. de Bismarck et menaçait la France de ces dévastations que ses soldats exercent en ce moment en Allemagne.

L'irritation fut au comble. Des pétitions demandant la déchéance du roi furent présentées par les marseillais et la section Mauconseil de l'Assemblée qui passa à l'ordre du jour: la même assemblée repoussa la mise en accusation de La Fayette convaincu de trahison. Dès lors le peuple comprit qu'il n'avait plus rien à attendre que de lui-même et qu'il savait, comme l'avait dit Brissot, se passer également de protecteurs et de tribuns; il comprit qu'il n'y avait pas à délibérer dans le péril et que trahis par tous, l'insurrection devenait pour lui le plus sacré des droits, le plus saint des devoirs. L'insurrection s'organisa.

Depuis la déclaration du danger de la patrie du 11, les municipalités et les conseils des districts devaient être en permanence. La municipalité de Paris à la tête de laquelle se trouvaient alors Pétion et Manuel était devenu pour ainsi dire le véritable pouvoir exécutif. La cour, sentant venir l'orage, avait pris ses mesures à la hâte pour la défense du château confiée à Mandat. Dans la soirée du 9, elle fit appeler Pétion, afin de s'assurer un étage. Mandat prit ses positions et fit occuper militairement les abords du Pont-Neuf et de l'Hôtel-de-Ville. Pétion, pour ainsi dire prisonnier de guerre, montra le plus grand calme et le plus grand sang-froid. Les hommes d'action se rendirent à leur poste. Barbaroux, entre autres, se munit de poison afin de ne pas tomber vivant aux mains des troupes royales. La voix de Danton retentit aux Cordeliers, là le combat fut décidé pour le lendemain, une nouvelle municipalité nommée et envoyée à l'Hôtel-de-Ville, et avis donné à l'Assemblée de faire appeler Pétion à sa barre; la cour n'osa le retenir de force, il se rendit à l'Assemblée et fut libre. Dans la nuit, le tocsin sonna sans interruption; la nouvelle municipalité fit évacuer les troupes placées au Pont-Neuf et autour de l'Hôtel-de-Ville et, le matin, elle fit appeler Mandat. Ce général qui ignorait la nouvelle constitution de ce corps, se rendit non sans hésitation et sans crainte à son ordre, abandonnant la garde du château à son fils. Là il eut à répondre de ses actes et fut envoyé à l'Abbaye, mais en quittant le conseil, il eut la tête cassée d'un coup de pistolet.

Le matin les faubourgs descendirent; des hommes armés seulement de piques, impatients, se dirigèrent les premiers vers les Tuileries, où étaient massées quelques gardes nationaux des sections royalistes, les suisses et les gentilshommes connus sous le nom de *chevaliers du poignard*. Quoique la cour espérât la victoire, sur le conseil de Rœderer, le roi et la reine allèrent demander un refuge à l'Assemblée, qui reçut la famille royale dans son sein. Quand elle eut quitté le palais, ordre fut donné d'en ouvrir les grilles. La foule surprise, mais poussée en avant, se précipita; au bout de quelques instants les fusils des suisses, dont les fenêtres étaient garnies, s'abaissèrent et firent feu. Il y eut une montagne de morts; ceux qui étaient dans les couloirs prirent la fuite, poursuivis par les assiégés. A peu près vers ce moment débouchaient par le quai, les marseillais et les bretons; les gardes nationales et les sections arrivèrent. La lutte alors commença sérieuse, acharnée. Après avoir déchargé sur les assaillants des canons chargés à mitraille, les suisses durent rentrer dans le château; les marseillais mirent le feu aux baraques appuyées au palais. La flamme et la fumée montèrent bientôt vers le ciel en langues éclatantes, en nuages lourds et gris.

L'assemblée législative, séant alors à l'Orangerie, continuait avec calme ses travaux. Elle s'attendait à être d'un moment à l'autre envahie par les troupes royales victorieuses dont elle entendait la fusillade et le canon. Mais tout à coup le feu cessa; un tumulte se lit à ses portes et un mot terrible et magique circula dans les bancs et dans les tribunes: «*Le château est pris*».

Le peuple était victorieux mais sa victoire avait coûté la vie à douze cents combattants. L'audacieuse et énergique *Commune* avait assuré le triomphe de la Révolution; l'instinct populaire avait déjoué les intrigues et les machinations de la réaction, de la cour et des rois coalisés.

La royauté était déchue; sanglante, hélas! se levait l'aube de la République. La patrie était sauvée!

Pierre DENIS.